

Richard Escadafal
Président du CSFD

Cesbio
18, avenue Édouard Belin
F-31401 Toulouse cedex 9
France
<richard.escadafal@cesbio.cnes.fr>

Mieux lutter contre la désertification en questionnant son évaluation

La dégradation des terres est un problème environnemental qui, même s'il n'est pas nouveau, devient vraiment préoccupant ; force est de constater que les terres sont une ressource non renouvelable, de plus en plus sévèrement impactée par des utilisations non durables. Dans les régions arides et semi-arides, sous l'effet des périodes de sécheresse et par son lien direct avec le développement et les problèmes de pauvreté, la dégradation des terres prend une forme spécifique appelée « la désertification ». Ce terme n'est pas non plus nouveau, même s'il a parfois perdu l'attention de la communauté internationale, voire des scientifiques.

Pourtant la désertification est un lourd handicap pour les habitants des régions sèches et plus généralement une menace sérieuse pour notre planète. Elle a été jugée suffisamment grave pour faire l'objet d'un des trois traités internationaux sur l'environnement – la convention de lutte contre la désertification (UNCCD)¹ – dont les deux « grandes sœurs », la convention sur le changement climatique et la convention sur la biodiversité sont plus connues. En effet, si l'UNCCD a la spécificité reconnue de se préoccuper de développement et de lutte contre la pauvreté, en ciblant particulièrement l'Afrique, elle n'a

pas mobilisé autant que les autres conventions, les enjeux économiques étant moins flagrants, et par voie de conséquence les recherches sur cet aspect environnemental sont moins développées.

Pourtant l'acuité croissante de la nécessité de la préservation des terres et de la sécurité alimentaire appelle à renforcer les actions de lutte contre la désertification, dont la dimension mondiale est maintenant bien établie. Même si elles apparaissent globalement largement insuffisantes, de nombreuses actions ont été et sont menées pour comprendre ce phénomène et lutter contre. Et ce à différentes échelles et par une grande diversité de protagonistes : par les paysans eux-mêmes au niveau de leurs exploitations, puis de leur communauté, au niveau des unités territoriales, des provinces, des pays, et même parfois au niveau continental. Y sont impliquées des organisations non gouvernementales, d'autres internationales, européennes ou nationales, les gouvernements provinciaux ou nationaux, la coopération bilatérale à ces niveaux, la coopération décentralisée, l'Union européenne, la Banque mondiale et les Nations unies, et bien sûr les scientifiques ; et la liste des acteurs est ici loin d'être épuisée.

Mais il faut constater que face à cette grande hétérogénéité d'interventions, une des questions les plus difficiles est **l'évaluation** des impacts réels de ces différentes actions, en termes d'effets sur la désertification, sur le développement

¹ *United Nations Convention to Combat Desertification* (l'intitulé français étant : convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification [CNUCLD]).

Pour citer cet article : Escadafal R, 2012. Mieux lutter contre la désertification en questionnant son évaluation. *Sécheresse* 23 : 149-50. doi : 10.1684/sec.2012.0361

Tirés à part : R. Escadafal

et sa durabilité, et selon ces diverses échelles spatiales et temporelles. De la capacité à y répondre, dépend la validité du concept de lutte contre la désertification, la crédibilité de ses promoteurs et la viabilité de la convention elle-même. Après un démarrage assez enthousiaste, le problème de l'évaluation de son impact a en effet progressivement miné la confiance dans les capacités de la convention à conduire son action sur des bases solides.

Pour la revitaliser, les pays signataires ont décidé en 2009 de renforcer son assise scientifique, notamment en développant une réflexion associant les chercheurs dans le cadre de groupes de travail sur la mesure de la désertification (la mise au point d'indicateurs et des méthodologies associées) et de conférences scientifiques. Et ce n'est donc pas un hasard s'il a été décidé que la prochaine conférence organisée en 2013 par la convention sera consacrée à **l'évaluation** économique de la désertification, de la gestion durable des terres et de la résilience des régions sèches.

Le Comité scientifique français de la désertification (CSFD), dont l'existence et le mandat sont intimement liés à

ceux de la convention, a souhaité contribuer à cet effort de mobilisation, en réunissant des membres de la communauté scientifique nationale et leurs partenaires travaillant sur ces questions d'évaluations. Cela s'est concrétisé par le séminaire de recherche qui a réuni les 29 et 30 juin 2011 à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM), coorganisateur de cet événement, environ 70 participants autour du thème : « *Politiques, programmes et projets de lutte contre la désertification : quelles évaluations ?* »

Ce numéro thématique de la revue *Sécheresse*, réunit les contributions majeures de ce séminaire pour en diffuser largement les résultats et enseignements. Tout cela a été rendu possible grâce au soutien de nombreux organismes et personnes, auxquelles j'adresse mes très sincères et chaleureux remerciements, détaillés ci-après.

Il nous reste maintenant à amplifier les discussions, poursuivre plus avant les recherches et améliorer les méthodes permettant de proposer et de suivre les trajectoires des changements, pour faciliter la tâche de pilotage du développement durable des régions sèches. ■

Remerciements

Il me revient ici le plaisir de souligner que ce séminaire scientifique organisé en collaboration avec le secrétariat de l'UNCCD et le Mécanisme mondial a su attirer le soutien financier de nombreux organismes : Agence française de développement (AFD), Agence universitaire de la francophonie (AUF), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Institut de recherche pour le développement (IRD), ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), au sein desquels je remercie les responsables qui nous ont accordé leur confiance.

De nombreuses personnes ont fait de ce séminaire un succès, qu'elles soient impliquées au niveau de l'organisation, des sessions, des présentations, et de la relecture puis l'édition des travaux sous forme électronique et ensuite sur papier. Si je n'en fais pas ici une liste exhaustive, j'ai déjà eu l'occasion de les remercier oralement et elles se reconnaîtront dans ce petit hommage écrit.
